

## **SON EXCELLENCE: M. EDMOND MAIRE...**

Le 31 janvier 1983, du haut du perron de l'Élysée, sa majesté Edmond Maire a, en termes péremptatoires, annoncé au Pays tout entier qu'il entendait dicter la politique de la France ravalant ainsi la fonction présidentielle au rôle d'exécutant des hautes et basses œuvres de la C.F.D.T.

Après avoir, tel Monsieur Prud'homme, énoncé gravement «*qu'il ne fallait pas se cacher les yeux*» (sic!) Edmond Maire a exigé du Président de la République, qui lui avait généreusement accordé une audience, qu'il mette en œuvre un nouveau plan de rigueur. Autrement dit, ce singulier «*syndicaliste*» exige, ni plus ni moins, que la suspension (pour ne pas dire l'abrogation pure et simple) de la loi du 11-02-50 qui, dans notre pays, fonde les libertés syndicales.

Alors, il faut nous rendre à l'évidence... En mai-juin 1981, nous avons été victimes de la plus incroyable des mystifications.

Alors que nous avons cru avoir élu un Président de la République et une majorité parlementaire, nous avons, en réalité, donné le pouvoir à Edmond Maire et sa bande d'idéologues de la C.F.D.T. qui, aujourd'hui, peuplent les cabinets ministériels, noyautent l'administration et, du perron de l'Élysée, dictent leurs volontés.

Autrement dit, voter pour l'*Union de la Gauche* au nom du «*Peuple de Gauche*», c'est, en réalité, voter pour Edmond Maire et la C.F.D.T. C'est-à-dire pour la mise en œuvre de la politique la plus réactionnaire que nous ayons connue depuis Vichy.

Mais il ne faut pas se nourrir d'illusions, même électorales... La poursuite de la politique de la C.F.D.T. et de ses agents est incompatible avec le maintien des libertés démocratiques: elle conduit inexorablement à la remise en cause des libertés individuelles.

Edmond Maire sait parfaitement que les travailleurs n'accepteront pas indéfiniment la remise en cause de conquêtes sociales (même baptisées «*de droite*» par son ami Jean Auroux) acquises au prix d'une lutte séculaire.

Aujourd'hui, Edmond Maire exige une politique de rigueur... Pour faire appliquer sa politique de rigueur il lui faudra, demain, exiger la mise en œuvre d'une politique de terreur contre tous ceux qui oseraient s'opposer à la «*communauté nationale*» incarnée par la C.F.D.T.

La presse consacre de longs articles au cinquantième de la prise du pouvoir par les nationaux-socialistes. Une dizaine d'années plus tôt, Mussolini avait déjà pris le pouvoir en Italie grâce à la complicité du Vatican avec qui il s'empressera de conclure un concordat.

Il faut se rappeler qu'une des caractéristiques essentielles du fascisme ou du nazisme était la mise en place de hiérarchies parallèles, d'une sorte de double pouvoir. Il y a fascisme quand la bourgeoisie viole ou laisse violer sa propre légalité.

Fasciste et nazis avaient quadrillé l'Italie et l'Allemagne en mettant en place un vaste appareil de délation et de répression. Cette opération n'a été possible que parce qu'elle s'appuyait sur une idéologie communautaire et populiste (*ein Volk ein fuhrer*).

Fort heureusement, en dépit des efforts d'Edmond Maire, nous n'en sommes pas encore là... Mais on aurait tort de se dissimuler qu'il existe déjà des prémices inquiétantes.

On pourrait multiplier les exemples de tentatives de conditionnement idéologique notamment par l'utilisation éhontée, à des fins partisans, des grands moyens d'information.

Mais la mise en place, sous couvert «*d'action culturelle*» ou «*développement de l'information*» d'un véritable service de propagande (*Propaganda Stafel!*) n'est pas le seul signe alarmant d'une transformation totalitaire de la société dans laquelle nous vivons.

- Que pensez par exemple de la tentative de mise en place de comités locaux de l'emploi, chargés de faire la chasse aux «*double emploi*» ou aux «*faux chômeurs*».

- Que penser «*du droit d'expression des travailleurs dans l'entreprise*» même si le projet proposé par le Directeur de la B.P.B.A. à Nantes affirme que «*l'expression s'exerce sur un ton modéré, ne se transforme pas en polémique*» ou que «*les opinions émises au cours des réunions ne peuvent motiver une sanction*».

- Que penser des projets Savary mettant nos écoles sous la coupe de «*comité de gestion*» chargé de définir un projet éducatif fondé sur une idéologie que les enseignants seraient chargés d'inculquer aux élèves au lieu et place de la transmission du savoir qui constitue leur mission depuis 1882. Mieux, avant même que les textes ne soient votés (ce qui constituerait d'ailleurs une véritable forfaiture parce que contraire à la constitution et à la loi de séparation des Églises et de l'État) des circulaires ministérielles distillent déjà une idéologie officielle parfaitement réactionnaire.

C'est ainsi que dans un bulletin édité en avril/juin 1982 par le ministère de l'Éducation Nationale, on peut lire que «*la distinction entre dialecte et patois est plus culturelle et sociolinguistique que proprement linguistique et elle paraît souvent flottante*». Tout ce jargon pour nous affirmer quelques lignes plus loin «*qu'il faut que les élèves acquièrent et développent les structures de langue et de pensée qui ont permis à leur ancêtres de façonner leur terroir d'une manière originale*».

Si on comprend bien, les élèves des écoles de la République doivent réapprendre à apprécier les beautés de la société féodale.

- Que penser de la démarche d'un Inspecteur du Travail qui, à la demande de la C.F.D.T., enquête sur les activités syndicales et sur le salaire d'un de nos responsables syndicaux, si ce n'est que ce singulier fonctionnaire se livre, purement et simplement, à une besogne de basse police.

- Que penser d'un Directeur Départemental du Travail - dont nous publions la lettre par ailleurs - qui, polémiquant avec notre organisation, écrit qu'il tient «*à nous faire part de "son" désaccord le plus total sur les termes de cette correspondance (la nôtre) qui, mot à mot, reprend des arguments et des références historiques utilisés, il y a deux mois, par un groupe patronal extrémiste*». Si ce n'est que ce cadre de la Fonction Publique confond visiblement sa fonction avec sa qualité de C.F.D.T. Qu'on y prenne garde, nous assistons à une tentative consciente de perversion de la fonction publique délibérément «*politisée*» au plus mauvais sens du terme.

Apparemment, les nouveaux messieurs qui nous gouvernent ont appris, à nos dépens, que les équilibres économiques étaient fragiles, mais de toute évidence, les équilibres démocratiques le sont plus encore.

Alors, ne laissons pas une bande d'idéologue forcenés nous entraîner vers la barbarie totalitaire.

**Alexandre HÉBERT.**